



Réservé au Département / Enregistrement du courrier
→ Après enregistrement du courrier, faire suivre à Pôle Culture Pierresvives / DPC / SEAAVPP
N° de dossier :
Code destinataire :
Code proposition : MUDA

Réservé au Département / Traitement du dossier
Type d'école : EMR ou EMP

DGA Education, Culture, Jeunesse, Sports, Loisirs
Pôle Culture Pierresvives

Dossier de demande d'aide départementale pour les écoles de musique ASSOCIATIVES Exercice budgétaire 2021

Important

Ce dossier doit nous être retourné en 1 exemplaire, en intégralité, complété et signé, **impérativement avant le vendredi 13 novembre 2020** par :

- **Courrier postal à l'adresse suivante (format papier) :**
Département de l'Hérault, Service courrier - Subventions, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins, 34087 MONTPELLIER Cedex 4

ET SIMULTANEMENT

- **Courrier électronique (copie scannée du dossier papier) à :**
Mme Laurence Pla, assistante administrative : lppla@herault.fr

Dénomination / Raison sociale de l'école de musique :

Adresse postale (siège social) :

Code postal Commune :

Tél. école de musique : Tél. mairie ou EPCI :

Mail école de musique :@.....

N° SIRET :

CANTON DE (SIEGE SOCIAL) : N° DE CANTON :

Montant de l'aide départementale demandée SDEM 2021 :Euros

Rappel de l'aide départementale attribuée SDEM 2020 :Euros

Encadrement de l'école de musique :

Mandat / Fonction	Nom - Prénom	Téléphone	Mail
Président(e) de l'association			
Trésorier(e) de l'association			
Secrétaire de l'association			
Directeur(trice) de l'école de musique			
Référent SDEM si différent du directeur			

- Nombre total d'élèves inscrits en musique uniquement (hors danse et/ou théâtre) / Année **2020-2021** :
- Rappel du nombre total d'élèves inscrits en musique uniquement / Année **2019-2020** :

Engagements de l'association :

Je soussigné(e)

Mme / M.

En qualité de :

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cet imprimé et sollicite l'aide départementale SDEM pour l'année civile 2021 afin d'engager l'école de musique dans le groupe des :

Ecoles de Musique Ressources (EMR)

Ecoles de Musique de Proximité (EMP)

Signature du Président :

Tampon de l'association :

Liste des pièces à fournir en complément du présent dossier dûment complété :

- Le projet d'établissement pluriannuel validé par le conseil d'administration**
- Le projet pédagogique de l'année scolaire 2020-2021**
- Le bilan pédagogique de l'année scolaire 2019-2020**
- L'annexe 1 « Animation territoriale »**
- L'annexe 2 « Pratique d'ensemble instrumentale et vocale »**
- L'annexe 3 « Liste des disciplines enseignées »**
- L'annexe 4 « Droits d'inscription annuels – Budget de fonctionnement »**
- L'annexe 5 « Bilan et projets de formation professionnelle »**
- Le budget prévisionnel 2021 (différencier l'activité « musique » si autres spécialités telles que danse et/ou théâtre...)**
- Le dernier compte de résultat validé par le conseil d'administration**
- Le RIB**

Encadrement et équipe pédagogique de l'école de musique (spécialité musique uniquement) :

Année scolaire 2020-2021

☐ Important / Enseignants inscrits en VAE ou en formation initiale ou continue pour l'obtention d'un diplôme (DE, etc.)

Le calcul de la part de volume horaire hebdomadaire assuré par des enseignants détenteurs d'un niveau de qualification minimum prend également en compte les heures assurées par les animateurs-techniciens ou les professeurs inscrits en VAE ou dans une formation visant à obtenir un diplôme d'enseignement supérieur (DE, DUMI, etc.).

Exemple : candidats VAE DE à condition **qu'ils aient été jugés recevables et qu'ils poursuivent bien le processus de VAE.**

Pour ces candidats, préciser le centre de formation habilité à délivrer le DE par voie de VAE.

☐ Important / Enseignants associatifs exerçant par ailleurs dans une école de musique publique en tant que titulaires

Le calcul prend également en compte les heures assurées par les animateurs-techniciens ou les professeurs non diplômés à condition que ces derniers interviennent par ailleurs en tant que **titulaires** dans des écoles de musique relevant de la fonction publique territoriale (cadres d'emploi des assistants, assistants principaux et professeurs d'enseignement artistique :

A TEA, ATEA principaux 2^{ème} et 1^{ère} classe, PTEA).

Nom Prénom	Fonction → Préciser Enseignant(e) ou Directeur(trice) ou Coordinateur (trice) pédagogique	Discipline(s) musicale(s) individuelle(s) + pratique(s) d'ensemble enseignée(s)	Diplôme le plus élevé pour chaque discipline individuelle et pratique(s) d'ensemble enseignée(s) → Indiquer le diplôme, que celui-ci ait été obtenu par formation diplômante (initiale ou continue), ou par VAE (VAE achevée ou en cours) → Indiquer le cas échéant « en cours » + le type de cursus (VAE, formation continue...)	Cadre d'emploi CCNA ¹ → Préciser Professeur ou Animateur-technicien → Préciser contrat de travail : CDI ou CDD → Si l'enseignant exerce par ailleurs en tant que titulaire dans une école de musique publique, préciser le cas échéant : ATEA ou ATEA principal 2 ^{ème} cl. ou ATEA principal 1 ^{ère} cl. ou PTEA	Nombre d'heures hebdomadaires		
					← Enseignement	← Direction	← Coordination pédagogique

¹ Les écoles de musique associatives sont des organismes de droit privé, sans but lucratif, qui développent à titre principal une activité d'intérêt général dans les domaines culturel et éducatif. A ce titre, ces structures et leurs personnels salariés relèvent de la convention collective nationale de l'animation depuis l'arrêté d'extension du 10 janvier 1989.

ANNEXE 3

Disciplines instrumentales et vocales

Année scolaire 2020-2021

Par ordre alphabétique → Cocher chaque discipline enseignée :

- Accordéon diatonique et-ou chromatique et-ou Bandonéon
- Alto
- Aoud
- Banjo
- Basson
- Batterie
- Clarinette
- Clavecin
- Claviers électroniques
- Composition
- Contrebasse
- Cor
- Flûte à bec
- Flûte de pan
- Flûte traversière
- Guitare basse
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Harpe
- Hautbois
- Kanoun
- Mandoline
- Naï
- Orgue
- Percussions corporelles
- Percussions instrumentales
- Piano
- Saxophone
- Steel drum
- Tambour
- Technique vocale musiques actuelles-jazz-traditionnelles-monde
- Technique vocale musique ancienne-baroque-classique-contemp.
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Ukulélé
- Violon
- Violoncelle

Autre(s), précisez ici :

.....

ANNEXE 4
Droits d'inscription annuels – Budget de fonctionnement

Droits d'inscription annuels (adhésion incluse) 2020-2021 :

Pour un cursus complet incluant :

Pratique instrumentale et/ou vocale individuelle + Pratique d'ensemble + Formation musicale (FM)

- Applicables aux élèves mineurs résidant sur le territoire de la/des collectivité/s de référence :

..... € / an

- Applicables aux élèves mineurs extérieurs :

..... € / an

Joindre à cette annexe :

- La grille tarifaire communiquée aux usagers au moment de l'inscription

Éléments budgétaires :

- Charges (selon dernier compte de résultat validé, masse salariale incluse) :

..... €

- Produits (selon dernier compte de résultat validé) :

Cotisations annuelles usagers €

Subvention commune(s) €

Subvention communauté de commune ou communauté d'agglomération ou métropole €

Subvention SIVOM €

Autres subventions de fonctionnement (Région, Etat, Europe...) ☞ Préciser organisme + programme ou dispositif + montant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Joindre à cette annexe :

- Le dernier compte de résultat validé par le conseil d'administration de l'association

- Le budget prévisionnel validé par le conseil d'administration de l'association

ANNEXE 5

Bilan et projets de formation professionnelle

Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021

Votre école de musique dispose-t-elle d'un plan de formation ?

Oui Non

Si non, est-il envisagé ? Oui Non Si oui, à quelle échéance ?

Si non, quels sont les freins à la mise en place du plan de formation ?

.....
.....

Bilan des formations suivies en 2019-2020

... Par les **dirigeants et encadrants administratifs de l'école de musique** (directeur/trice, secrétariat, bénévoles) :

Nom Prénom	Fonction ou mandat	Intitulé des formations suivies en 2019-2020 + Organisme de formation	Objectif(s) poursuivi(s) Pourquoi la formation a-t-elle été suivie par l'intéressé(e) ? → Préciser les motivations et le lien avec le projet de l'école de musique

... Par les **enseignants de l'école de musique** :

Nom Prénom	Discipline(s) et/ou pratique(s) d'ensemble enseignée(s)	Intitulé des formations suivies en 2019-2020 + Organisme de formation	Objectif(s) poursuivi(s) Pourquoi la formation a-t-elle été suivie par l'intéressé(e) ? → Préciser les motivations et le lien avec le projet de l'école de musique

Formations à suivre en 2020-2021

... Par les *dirigeants et encadrants administratifs de l'école de musique* (directeur/trice, secrétariat, bénévoles) :

Nom Prénom	Fonction ou mandat	Intitulé des formations programmées pour 2020-2021 + Organisme de formation	Objectif(s) poursuivi(s) Pourquoi la formation a-t-elle été suivie par l'intéressé(e) ? → Préciser les motivations et le lien avec le projet de l'école de musique

... Par les *enseignants de l'école de musique* :

Nom Prénom	Discipline(s) et/ou pratique(s) d'ensemble enseignées(s)	Intitulé des formations programmées pour 2020-2021 + Organisme de formation	Objectif(s) poursuivi(s) Pourquoi la formation a-t-elle été suivie par l'intéressé(e) ? → Préciser les motivations et le lien avec le projet de l'école de musique

Besoins de l'école de musique en matière de formation professionnelle (formation continue, VAE...)

Merci d'indiquer ici vos attentes :